

Titres-restaurant sur carte: les "historiques" en appellent au gouvernement

PARIS, 29 oct 2012 (AFP) - La commission nationale des Titres-Restaurant (CNTR), l'organisme paritaire qui supervise le dispositif du titre-restaurant, a demandé lundi aux pouvoirs publics l'ouverture d'une concertation après avoir été pris de court par le lancement d'un concurrent sur carte à puce.

La société française Moneo a annoncé mardi dernier le lancement début 2013 d'une carte Moneo Resto, pour concurrencer le monopole des Ticket Restaurant et autre Chèque Déjeuner. Ces derniers ont toujours argué que la législation n'était pas adaptée pour se passer du chèque en papier.

Dans un communiqué, les émetteurs de titres papier, Ticket Restaurant d'Edenred, Chèque Déjeuner, Chèque de Table de Natixis et Chèque Restaurant de Sodexo, les syndicats CGT, FO, CFDT, CFTC et CFE-CGC, ainsi que des organisations patronales, membres de la CNTR, se disent "favorables à la dématérialisation du titre-restaurant".

Ils posent "néanmoins deux prérequis: une concertation paritaire et des dispositions législatives et réglementaires adaptées à la dématérialisation".

"La complexité du sujet et la multiplicité des acteurs, associées aux risques d'interprétation par ces derniers d'une réglementation écrite à l'origine pour un support papier peuvent entraîner des dérives remettant en cause, à terme, ce dispositif social" qui permet à 3,5 millions de salariés de déjeuner quotidiennement, ajoute le communiqué.

La commission demande au ministère de l'Economie et des Finances et au ministère du Travail de "lancer officiellement le chantier de la concertation" sur de ce thème.

Avec sa carte, Moneo veut capter 10% du marché des titres-restaurant d'ici 5 ans, soit un "volume d'affaires autour de 600 millions d'euros". Il assure répondre "aux exigences réglementaires en vigueur" et travailler à l'émission "sous surveillance de la Banque de France".